



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

N° DBC 20210128-07

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021 à 16H

Date de la convocation : 22 janvier 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 28 janvier 2021 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Caroline GUELON, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau absents excusés :

Rachel BOURNIER Jean-Éric GARRET, Didier ROMEUF, Jean-François DELAIRE, Éric CABROLIER, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Serge FAYET.

Membres ayant donné pouvoir :

Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRANSPORT A LA DEMANDE SPECIALE VACCINATION COVID

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre le Covid-19, le Syndicat organise le transport des personnes concernées vers le centre de vaccination de Thiers ; aux horaires des Transport à la Demande (TAD) périurbain :

- Zone 1 (Thiers, Peschadoires, Escoutoux, Dorat) le jeudi matin et le samedi matin
- Zone 2 (Puy-Guillaume, Châteldon, Lachaux, Ris, Paslières, Noalhat et Charnat) le mercredi matin
- Zone 3 (Saint-Rémy-sur-Durolle, Palladuc et Saint-Victor-Montvianeix) le jeudi matin.
- Zone 4 (La Monnerie-le-Montel, Celles-sur-Durolle, Sainte-Agathe, Viscomtat et Vollore Montagne) le vendredi matin
- Zone 5 (Chabreloche et Arconsat) le mercredi matin
- Zone 7 (Lezoux et Saint-Jean-d'Heurs) le mercredi après-midi.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

21

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

23

La tarification actuelle de ce service de transport proposé par le SMTUT est de 1 euro (aller-retour). Si la personne est en possession d'un abonnement annuel, le transport à la demande est inclus dans l'abonnement annuel. S'agissant du secteur 6 (Courpière, Néronde, Sermentizon, Saint Flour, Sauviat, Augerolles, Olmet, la Renaudie, Aubusson d'Auvergne et Vollore-Ville) dont le service est géré par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, il est nécessaire de créer un nouveau tarif en s'alignant sur le service du SMTUT, afin de pouvoir offrir un service équivalent (hebdomadaire).

Les modalités de transport feront l'objet d'un avenant au marché et seront encadrées par la durée de vaccination.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** un tarif à cette ligne spécifique, soit 1euro par personne aller-retour ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 23	Conseillers présents : 21	Représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23	Pour : 23	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

